

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 4812 Société : RAM CSU74

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : LAZRAK SAAD

Date de naissance : 24.04.1953

Adresse : Rue Kergomar. Résidence Anbal. Imm 3.

AïN AIAB CASABLANCA

Tél. : 06.61.31.86.52 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur O. H. LARAQUI
ENFANTS ET ADULTES
Maladies Respiratoires et Allergiques (asthme)
2 Novembre 2020 Apnée sommeil

Date de consultation : 21.4.53

Nom et prénom du malade : LAZRAK SAAD Age : 21.4.53

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Docteur O. H. LARAQUI
ENFANTS ET ADULTES
Maladies Respiratoires et Allergiques (asthme)

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : MUPRAS

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 14/11/2020

Signature de l'adhérent(e) : ACCUEIL

ACCUEIL

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
1 Novembre 2020	S2		300 Dht	<i>Docteur O. R. TAPPOU ENFANTS ET ADULTES Maladies Respiratoires et Allergiques (Asthme) Enflements et Apnées Sommeil</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H	25533412	21433552	MONTANTS DES SOINS
		00000000	00000000	
	D	00000000	00000000	
		35533411	11433553	
	G			
	B			
(Création, remont, adjonction)	Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			
				DATE DU DEVIS
DATE DE L'EXECUTION				

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Cabinet de Somnologie, d'Allergologie et de Pneumologie
Polysomnographie -Polygraphie -Actimétrie
Thérapie cognitivo-comportementale insomnie

Professeur C.H. LARAQUI

Doctorat en Sciences de la vie et de la santé, Paris
Diplôme du sommeil et de sa pathologie, Paris
Habilitation à Diriger des Recherches en Médecine, Rennes

Docteur O.H LARAQUI

Doctorat en Psychologie, Reims
Diplôme du sommeil et de sa pathologie, Paris
Diplôme de prise en charge des insomnies, Paris

ATTESTATION MEDICALE

14 Janv 2021

Je soussigné, certifie donner mes soins à M. Saad LAZRAK, pour un syndrome d'apnées obstructives du sommeil sévère (index d'apnées-hypopnées = 60.6/h).

Le traitement de choix de cette maladie est la pression positive continue (PPC).

Il ne s'agit pas d'un matériel respiratoire de luxe mais c'est le seul traitement efficace de cette maladie. Il constitue une attelle pneumatique et empêche l'obstruction des voies aériennes supérieures. En l'absence de ce traitement, des complications cardiovasculaires graves peuvent apparaître : HTA, infarctus du myocarde, etc.

Attestation remise à l'intéressé pour servir et valoir ce que de droit

*Docteur O. H. LARAQUI
ENFANTS ET ADULTES
Maladies Respiratoires et Allergique (Asthme)
Béni-Mellal et Apnées Sommeil*